

### Votre contact

Christelle COUE-ROBELIN  
05 49 61 20 66  
[couec@poitou.ifrb.fr](mailto:couec@poitou.ifrb.fr)

### Durée

1,00 jour(s)  
7:00 heures

### Public

L'employeur et toute personne cumulant les responsabilités de l'encadrement technique et de chantier dans le cadre d'interventions sur matériau amiante ou présence suspectée d'amiante.

### Pré-requis

Etre âgé de plus de 18 ans.  
Savoir lire et écrire le français.

**Présentation de l'attestation de compétence délivrée à l'issue de la formation préalable (délai 3 ans maximum).**

Fourniture par l'employeur, d'un document attestant l'**aptitude médicale\*** au poste de travail du travailleur, prenant en compte les **spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire).**

**\*Indispensable à la délivrance de l'attestation de compétence.**

### Moyens pédagogiques et supports

Exposés, questions-réponses et démonstrations.  
Cas pratiques sur plateforme pédagogique (adaptés aux activités concernées).  
Films pédagogiques  
Quizz tout au long de la formation

### Profil de l'intervenant

Formateurs qualifiés.  
Techniciens ou ingénieurs disposant d'une expérience confirmée dans le domaine de l'amiante et de la prévention des risques.

### Informations complémentaires

**Se munir des EPI de base (tenue de travail, chaussures de sécurité, casque et une paire de gants). En l'absence, il ne pourra pas participer aux exercices pratiques, et par conséquent, l'attestation de compétence ne pourra pas être validée et délivrée.**

### Objectifs de la formation

Définir et faire appliquer les modes opératoires adaptés lors d'une intervention sur matériau contenant de l'amiante

Expliquer les consignes aux opérateurs et réagir face aux situations anormales

### Objectifs pédagogiques

Connaître le risque Amiante et le contexte réglementaire

Connaître le rôle des différents acteurs, du maître d'ouvrage jusqu'à l'entreprise intervenante

Connaître la prévention du risque Amiante

Savoir mettre en œuvre les mesures de prévention

### Contenu

Rappel des propriétés de l'amiante et de ses effets sur la santé

L'identification des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

Les documents exigibles lors de toute intervention sur des immeubles bâtis, les rapports de repérage

Les exigences du code de la santé publique et du Code du Travail

L'évaluation des risques

La maintenance et l'entretien des équipements de protection individuelle et collective

Les procédures et les modes opératoires adaptés à la prévention du risque

Les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets

Les situations d'urgence, la fiche d'exposition des salariés à l'amiante

**Si réussite aux tests et sur présentation de l'aptitude médicale, délivrance d'une attestation de compétence.**

### Critères et modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire.